

Le 3 septembre 1771 - Courcy au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/29 f°104-106bis

Haine réciproque Desroches-Poivre. Critique de l'entourage de Poivre. Cherche à se placer.
=====

A l'Isle de France, le 3 septembre 1771

Monseigneur,

Il n'est pas possible d'imaginer le chaos très difficile à débrouiller où se trouve depuis bien du temps cette colonie. Les divisions et les cabales y sont portées à tel excès qu'à vous seul je dois dire avec la vérité la plus pure, et sur l'honneur qui conduira toujours mes actions, que si les choses restent telles qu'elles sont actuellement, il faudra de nécessité que vous en veniez, Monseigneur, à sévir contre les perturbateurs du repos public.

De ce premier exposé il en résulte indubitablement que le service du Roi est bouleversé sans espoir de le rétablir de manière à remplir les vues d'un Ministre, qui comme vous, Monseigneur, ne désire que le bien et l'accroissement des possessions de Sa Majesté. Depuis l'instant de mon arrivée, MM. Des Roches et Poivre me témoignent l'un et l'autre une amitié apparente qui a lieu de me surprendre. La confiance qu'il a semblé m'accorder ne sera peut-être pas durable, et par ce que je sais, et par ce que je vois, je dois me tenir en garde plus que qui ce soit. Mrs Des Roches et Poivre, Monseigneur, ne peuvent se souffrir réciproquement et c'est la force de leur grande politique qui fait que depuis six mois ils ne se sont pas publiquement brouillés, de manière à faire le plus grand éclat. Avec confiance, les deux chefs m'ont déjà plus d'une fois parlé de leur mécontentement réciproque, et cela en termes qui annoncent qu'ils ont dans l'âme autant de haine l'un pour l'autre, qu'ils montrent à l'extérieur une espèce de plaisir à se voir et à concourir au bien de la colonie. De tout cela, Monseigneur, quel malheur n'en doit-il pas suivre pour le service du Roi et pour le bien des malheureux colons ! Les cris de mécontentement sont ici extrêmes. Les partisans de M. le Ch. Des Roches foudroient ceux de M. Poivre, et ceux de M. Poivre sont sans ménagement contre ces premiers. Je dois cependant vous observer, Monseigneur, que ce qu'il y a de parfaits honnêtes gens en tout genre à l'Isle de France sont très attachés à M. le Ch. Des Roches, et c'est avec douleur que je vois M. Poivre entouré de ce qu'on peut hardiment nommer en partie la plus vile canaille ; et les hommes de la plus mauvaise foi à tous égards. M. le Ch. Des Roches a pu faire des fautes qu'il ne m'appartient pas de condamner ni de juger ; mais il a pour lui de n'avoir fait aucune sorte d'affaire contraire à l'homme d'honneur. Je sais de science certaine qu'il retournera en France beaucoup plus pauvre qu'il n'en est sorti. Je n'ai pas ouï-dire que M. Poivre se fut permis aucune sorte de chose qui put augmenter sa fortune ; mais il a laissé et laisse encore des gens sans honneur s'enrichir au dépend du Roi et de l'habitant. Enfin, Monseigneur, si vous n'ordonnez un prompt changement au désordre vous serez certainement dans le cas de punir sévèrement pour arrêter le mal qui ne fait qu'accroître.

Je dois vous dire encore que le Conseil de cette colonie est composé en partie d'un ramassis d'hommes, qui partout ailleurs qu'à l'Isle de France ne sauraient vivre. Ces hommes flatteurs à deux visages se sont emparés entièrement de M. Poivre, et lui font faire journellement ce que je n'imagine pas qu'il ait dans le cœur. J'ai peine à croire que je puisse parvenir à persuader à M. Poivre d'éloigner entièrement d'auprès de lui une foule de méchants. On a été effrayé et accablé de douleur en voyant revenir un Sr Rivalz de St Antoine, conseiller au Conseil Supérieur, le premier moteur de l'affaire malheureuse et trop éclatante entre Mrs. Dumas et M. Poivre. Il est bien vrai qu'un tel homme aurait dû de lui-même ne jamais penser à revenir à l'Isle de France. Le Sr Chalan de Belval [ou Challan de Belleval], qui lors des discussions [entre] Mrs Poivre et Dumas, était alors secrétaire de ce premier, fut renvoyé en France parce que son mauvais génie avait porté le feu et la flamme partout ! Cet homme

dangereux est encore revenu ici reprendre ses fonctions auprès de M. Poivre. Il est abhorré dans la Colonie, et n'y voit exactement que ceux que l'on méprise autant que lui. Il serait étonnant que M. Poivre ignorât tout ce qu'on dit de pareils sujets, et combien l'on murmure de son étroite liaison avec eux. Pour moi, Monseigneur, je me propose bien pendant le temps qu'il vous plaira de me laisser sous les ordres de cet Intendant de ne rien faire qui puisse me mettre dans le cas de se plaindre de moi. Je verrai tous et ne prendrai parti ni pour ni contre. Je veux vivre en paix avec tout le monde, et j'espère y parvenir en ne me liant qu'avec très peu de gens. Par la première occasion je serai bien plus en état de vous rendre un compte détaillé et fidele de tout ce qui a rapport à cette colonie. Je n'omettrai pas les plus petites particularités, et il en sera toujours de même dans toutes les lettres que j'aurai l'honneur de vous écrire.

M. Poivre depuis quatre jours m'a chargé de la plus grande partie de son détail, et en le faisant, il m'a dit à ce sujet les choses les plus honnêtes. J'ai obéi à ses ordres et je vais faire l'impossible pour répondre à la bonne opinion qu'il dit avoir de moi. Presque rien jusqu'à ce moment, Monseigneur, ne se fait suivant l'usage de vos ports et de nos autres colonies. Cela n'est pas tout-à-fait étonnant attendu que M. Poivre n'a jamais été employé au service de l'administration de la Marine Royale, et que je pense qu'il faut avoir commencé fort jeune notre métier, avoir passé par tous les grades, servi dans tous les ports et sur les escadres du Roi pour être plus en état de remplir la place d'Intendant de la Marine dans la Colonie. Je lui ai déjà proposé bien des choses d'arrangements, d'ordres et d'économies qu'il a acceptées en me disant qu'il me laissait le maître de monter la machine telle qu'elle doit être. J'ose vous assurer, Monseigneur, que je ne ferai jamais rien sans l'en prévenir et sans m'assurer qu'il approuve mon travail. Les amis de M. Poivre à Lorient m'avaient assuré que cet Intendant demandait fortement son rappel, et avant mon arrivée à l'Isle de France on était comme persuadé qu'il voulait retourner en Europe par les premiers vaisseaux. Je ne vous demande point, Monseigneur, de lui ôter sa place si il a l'intention de la garder. Mais je vous supplie d'avoir égard à ma position, et plus que jamais je me recommande aux bontés que vous m'avez témoignées et aux marques flatteuses de confiance dont vous m'avez honoré. Prévention à part, je me crois capable après 32 ans de service dans tous les postes que j'aurai l'honneur de vous détailler ci-dessus [*sic*], de conduire comme un autre l'intendance des îles de France et de Bourbon. Au reste, Monseigneur, tout ce que vous ferez pour moi sera toujours en droit de me plaire.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, etc.

Courcy

P.S.

Le départ du vaisseau qui porte nos paquets en Europe est si précipité, et mes occupations pour le service courant de ce port sont si multipliés [*deux dernières lignes illisibles.*]

* * *